

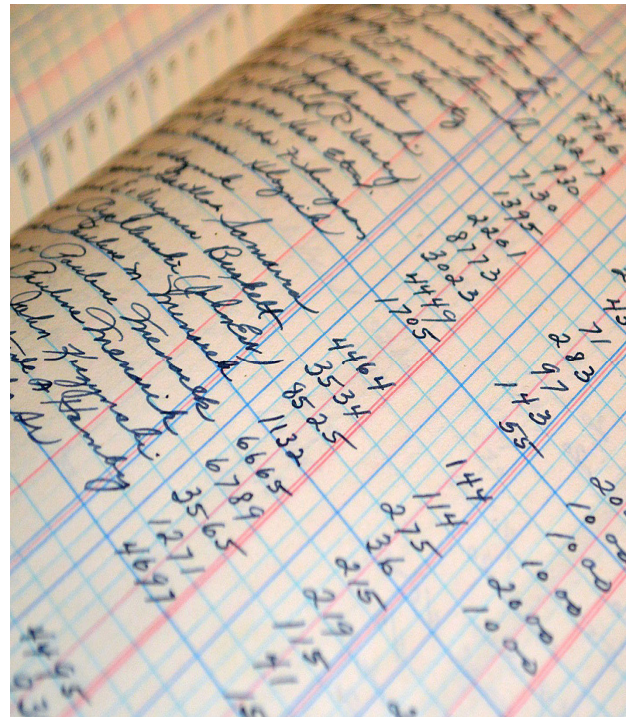
Chargée/Chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires

La responsabilité de l'argent public

La gestion de l'argent public a pris une dimension et une importance nouvelles depuis deux décennies. L'État, a renforcé ses règles de gestion et de contrôle afin d'optimiser les processus financiers et de réaliser des économies budgétaires. Il a enclenché un processus de transformation radicale des règles budgétaires et comptables de l'État par la mise en place de la loi organique relative aux lois de finances le 1^{er} août 2001. Cette réforme qui vise à instaurer une gestion plus démocratique et plus efficace des dépenses publiques avec une culture de la performance et de la responsabilité dans la gestion publique, est entrée en vigueur par étapes et s'applique à toute l'administration de l'État depuis le 1^{er} janvier 2006.

La gestion budgétaire et comptable se définit par une nouvelle architecture du budget général de l'État, non plus définie par ministère mais par missions, programmes et actions. Une mission peut concerner un ou plusieurs ministères. Un programme est un regroupement de moyens d'une politique publique : elle est conduite par un ministère selon une stratégie définie. Une action identifie les moyens et modes d'action des acteurs d'un programme. Établi selon cette architecture, le budget reflète les grands choix de politique publique en matière d'emploi, d'éducation, de sécurité, de logement...

Depuis 2008, la planification budgétaire est triennale et complète les lois de finances annuelles.



Les missions

Le chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires, gère les procédures afférentes aux actes générateurs de dépenses et/ou de recettes et garantit leur conformité tant juridique que financière au titre du service prescripteur. Il recense les opérations à inscrire au titre des opérations de clôture.

Il collecte et analyse les éléments en vue des processus de programmation, allocation et suivi des ressources budgétaires. Il recueille et synthétise les demandes budgétaires, répartit les enveloppes budgétaires, suit la programmation et la gestion des crédits et s'assure de la conformité expression des besoins/exécution par les services de prestations financières par le contrôle de l'utilisation des moyens budgétaires.

Loin de l'image d'une personne isolée et/ou solitaire, Le chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires effectue un travail en équipe, interactif, de coordination et de coopération avec tous les acteurs de la gestion budgétaire : responsables de programme, de BOP, d'Unités opérationnelles (U.O), des centres de coûts et des centres de services partagés. Analyser, négocier et argumenter font partie des savoir-faire de ce métier.

C'est une mission qui demande de l'anticipation et de la réactivité car suivre un budget ou une programmation budgétaire ne se limite pas à des lignes comptables : il faut prévoir et anticiper y compris l'imprévisible pour optimiser les moyens budgétaires, pouvoir ajuster la programmation budgétaire entre plusieurs opérations. La programmation budgétaire peut être annuelle ou pluri-annuelle, avec la notion d'autorisation d'engagement et de crédit de paiement. C'est le cas pour un bail dont l'autorisation d'engagement se fera sur l'année de départ mais pour une durée de plusieurs années, mais dont les crédits de paiement s'effectueront sur plusieurs années.

La modernisation de la fonction publique et la dématérialisation des données imposent au chargé de pilotage des ressources budgétaires des connaissances techniques, d'analyse, droit public, marchés publics et une parfaite maîtrise des outils informatiques, systèmes d'informations budgétaires (chorus) et comptables, bureautiques dont la formation est assurée en interne.

L'activité connaît des périodes de pointe selon le calendrier budgétaire.

Exercice des missions

Travail de bureau sédentaire. Participation à des réunions.

Le poste : Rendre compte – Gérer – Planifier – Contrôler

Vos qualités : Rigueur – Réactivité – Précision – Autonomie – Sens des responsabilités – Esprit d'équipe

Les métiers en tension : 10 fiches qui présentent des fonctions au fort potentiel de recrutement. Des postes en région pour les services déconcentrés de l'État
Pour tous les niveaux : du CAP, BAC à BAC + 5 et doctorats. Pour certains postes d'exécution, des possibilités de recrutements sans concours.

SGAR de Normandie plateforme-rh@normandie.gouv.fr – www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie

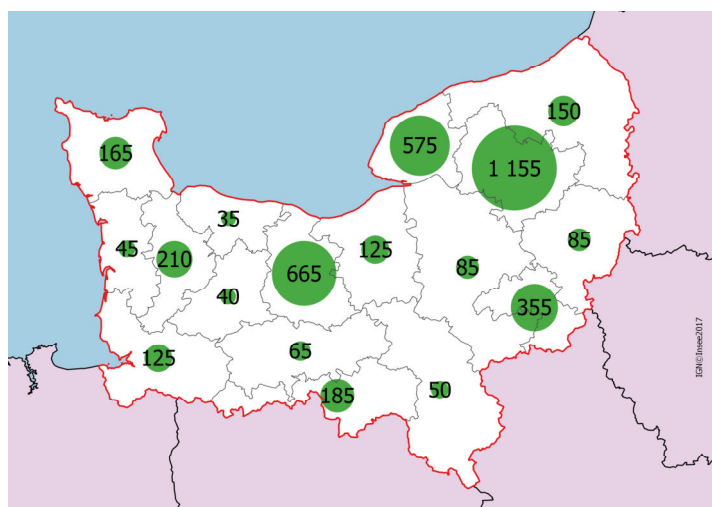
Les données de l'INSEE

Le domaine de la gestion budgétaire et financière couvre quatre professions : les cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers (auditeur interne, contrôleur de gestion, expert-comptable, etc.), les cadres des services financiers ou comptables, les cadres des marchés financiers, et les employés des services comptables ou financiers.

Ces quatre professions regroupent 50 agents dans la fonction publique d'État normande (700 pour l'ensemble des régions de province). On compte un jeune de moins de 35 ans pour un senior (55 ans et plus). Ces métiers ne sont donc pas vieillissants.

NB : Les métiers sont issus du répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME). Les données statistiques sont issues du système d'information sur les agents des services publics (SIASP) et l'INSEE qui utilise la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS). Il n'y a pas de table de correspondance entre les métiers RIME et les PCS. Ainsi, les statistiques présentées ici ne correspondent pas totalement au métier du RIME.

Les agents de la gestion budgétaire et financière et les agents des Impôts, du trésor ou des Douanes concentrés dans l'arrondissement de Rouen
Répartition des agents de l'État par arrondissement en Normandie



Tendances d'évolutions

- Mutualisation, développement de l'interministériel, partage de l'information financière
- Amélioration constante des délais de paiement
- Optimisation de l'utilisation de l'argent public
- Utilisation des outils numériques et de communication

Interactions avec l'environnement socio-économique

Le chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires est en lien étroit avec les responsables de programme, les responsables d'Unités opérationnelles, les centres de coûts et centres de services partagés.

Autres appellations du métier

Pilote opérationnel des ressources budgétaires
Responsable de la gestion des dotations de l'État aux collectivités locales
Chargée/chargé de la gestion des dotations de l'État aux collectivités locales
Chargée/chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires
Gestionnaire des ressources budgétaires
Responsable opérationnel de la ressource budgétaire
Gestionnaire budgétaire
Gestionnaire de crédits

Devenir Chargée/Chargé du pilotage et de la gestion des ressources budgétaires

1 - La voie classique

Il est possible d'être recruté sur concours (niveau BAC). Mais comme pour la plupart des concours de la fonction publique, le niveau des candidats est plus élevé que celui requis.

La plupart des postes en recrutement externe se font par le biais du concours d'attaché d'administration de l'État, accessible par un concours interministériel ou par le concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, concours de catégorie A accessibles avec un diplôme de niveau BAC + 3.

Si une formation en finance et comptabilité est un plus, elle n'est pas indispensable pour s'inscrire au concours interministériel de rédacteur ou d'attaché. Quelque soit le niveau de diplôme, les services recruteurs assurent un parcours de professionnalisation d'au moins six mois avec des phases d'immersion dans des postes différents permettant de maîtriser tous les rouages des flux financiers publics.

2 - La mobilité, une démarche de recrutement

Les agents des autres composantes de la fonction publique d'État et des autres fonctions publiques (hospitalière et territoriale) peuvent postuler par voie de mobilité à ces fonctions. Il est possible pour cela de s'inscrire à un concours interne ou de faire jouer les mécanismes de la mobilité.

La loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels reconnaît aux agents le droit à la mobilité (y compris inter-fonction publique). Il en résulte la construction de parcours professionnels cohérents et enrichissants qui répondent à la fois aux besoins des services et aux aspirations personnelles des agents.

Correspondance métier RIME : chargée/chargé du pilotage opérationnel et de la gestion des ressources budgétaires - FP2GBF04

Ce métier vous intéresse, consultez

Opportunités d'offres d'emploi : le marché de l'emploi public à travers la BIEP : <http://www.biep.gouv.fr>

Définition officielle du métier : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

Modalités de concours et calendriers annuels : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/score>

Remerciements : Valérie GARNIER, secrétaire générale adjointe, DRAFF Normandie

Toutes les fiches métiers en tension : <https://goo.gl/9WeGH6>